

PRÉSENTATION

Accompagner des personnes sourdes ou malentendantes demande aux professionnels une connaissance approfondie des surdités, de leurs conséquences et des moyens de compensation. La finalité de cette formation est d'apporter aux professionnels l'ensemble des connaissances et des outils nécessaires à la personnalisation de l'accompagnement.

PROGRAMME ET OBJECTIFS

► MODULE AUDITION ET SURDITÉ ASPECTS MÉDICAUX (7heures)

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre qu'il n'existe pas une surdité, mais des surdités
- Comprendre l'importance d'une prise en compte globale de la personne accompagnée
- Connaitre les appareils auditifs

► MODULE LANGAGE ET SURDITÉ (7heures)

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les prérequis du développement du langage
- Analyser la situation de l'enfant ou de l'adulte en situation de surdité
- Comprendre les différences entre surdité congénitale et acquise à l'âge adulte

► MODULE VIVRE ET GRANDIR AVEC UNE SURDITÉ (3,5heures)

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaitre l'impact de l'annonce de la surdité sur l'environnement familial
- Connaitre les possibles particularités comportementales des personnes avec surdité congénitale
- Connaitre les possibles particularités comportementales des personnes avec surdité acquise à l'âge adulte

► MODULE SURDITÉ ET COGNITION (3,5heures)

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaitre les différentes étapes du développement cérébral
- Connaitre les impacts de la surdité sur le développement de l'individu et son rapport au monde environnant
- Connaitre les moyens d'atténuer les conséquences de la surdité

► COMPENSATION DU HANDICAP AUDITIF (7heures)

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier les aides humaines possibles pour les personnes en situation de surdité
- Connaitre des techniques ou outils de compensation de la perte auditive

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques, méthode magistrale
- Simulations de surdité
- Mises en situation
- Participation active des stagiaires
- Séances de formation en salle
- Paper board
- Films vidéo et séquences audio
- Support pédagogique remis aux stagiaires

PRÉ-REQUIS

Professionnels du médico-social

SUIVI/ÉVALUATION

Contrôle continu des connaissances (exercices en groupe et en individuel), mise en situation d'application directe

LES PLUS

Mises en situation collectives et individuelles, manipulation d'aides techniques

INTERVENANTS

Professionnels de la formation et de la surdité :

- Orthophoniste
- Psychologues
- Médecin
- Chargé appui conseil en surdité

PUBLIC

Adultes salariés :
10 personnes maximum

DURÉE

28 heures

LIEU

Centre de formation URAPEDA SUD
Accessibilité PSH : nous contacter

DATE

Pour les délais d'accès à la formation, merci de nous contacter

TARIFS

Intra entreprise : 5 200 €

Inter entreprise : 800 € (par pers)

Frais de gestion : 15 €